

"Trosseliers" à La Chaux-de-Fonds

Autor(en): **Fallet, Marius**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **45 (1955)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1005618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Fig. 6 – Deux masques anciens ... et un moderne.

«Trosseliers» à La Chaux-de-Fonds

Par *Marius Fallet*, La Chaux-de-Fonds

On le sait, les familles neuchâtelaises ajoutaient une grande importance à la constitution du «trossel», du trousseau de leurs enfants qui se mettaient en ménage. Les traités de mariage notariés des XVII^e et XVIII^e siècles contiennent toujours une clause à ce sujet. Le futur époux s'engageait régulièrement «à mondrer, entrosseler et enjoayllier» sa future selon son rang et ses facultés.

Avant l'avènement de la passementerie, de la dentellerie et de l'horlogerie, le numéraire était plutôt rare dans les familles rurales. Le cheptel bovin constituait presque toujours le plus clair de leur fortune. Aussi la future épouse et les siens s'engageaient-ils généralement à fournir un certain nombre de «bêtes de mariage» comme dot.

Qui dira jamais les scrupules qui animaient l'une et l'autre des parties dans l'accomplissement de leurs engagements. Il n'était pas rare de voir le père et la mère faire le voyage de Neuchâtel, de Berne, sinon de Besançon pour les achats nécessaires.

Des documents de famille et surtout les mandements somptuaires du gouvernement neuchâtelois ont trait aux repas de noces, véritables festins de famille et de village à l'occasion d'épousailles. Stimulé par les aver-tissements de l'Eglise, le gouvernement y mit un frein.

Au jeune couple, les jeunes gens manifestaient leur sympathie et leur joie par des «décharges d'honneur» d'armes à feu: mortiers, pétards, coups de fusil et de pistolet, etc. Ceux qui les exécutaient et avaient part au festin s'appelaient les «trosseliers».

A La Chaux-de-Fonds la coutume était fortement ancrée et observée. Sous l'année 1693, les Manuels de la Justice relatent qu'à l'occasion du mariage de Daniel Tissot-Daguette des jeunes furent sous les armes pour lui faire honneur à l'arrivée des gens (du cortège) de noce. C'était les «trosseliers».

Festivités le plus souvent bruyantes, dont un accident de tir calma ici et là les excès, sinon l'ardeur. Ce fut le cas ce jour-là: un coup de fusil blessa mortellement une jeune Sagne fort estimée de la population. Avant de mourir, elle pardonna à l'auteur de ce geste fatal et implora même le pardon de la Justice de La Chaux-de-Fonds chargée de l'enquête et du jugement de cette malheureuse affaire qui mit toute une population en émoi.

Lieux saints du Jura bernois

Par *Jules Surdez*

4. Doyenné d'Ajoie

Chapelle de Notre-Dame de Lorette, à Porrentruy

Elle s'élève non loin de Porrentruy, à demi-cachée par de grands tilleuls. L'an 1634, à l'approche des Suédois, les religieuses de l'Annonciade portèrent une statue de Notre-Dame dans une chambre haute de leur maison d'où l'on voyait l'armée ennemie et firent un vœu pour la délivrance de la ville. Le lendemain, un brouillard recouvrit le lieu où est bâtie actuellement la chapelle dite de Lorette. Ce même jour de l'Annonciation, l'armée se retira. L'année suivante commença la construction de la chapelle. De toute l'Ajoie, les pèlerinages accoururent aux pieds de Notre-Dame de Lorette. De nombreux miracles se produisirent. Lorsque les Français envahirent le Jura en 1792, les murs de la chapelle étaient tapissés d'ex-voto. Ils furent brûlés par les révolutionnaires. Le sanctuaire devint une étable pour les bêtes malades et les abords un charnier pour les typhiques de l'armée.

La chapelle fut restaurée en 1818. Les pèlerinages, après 25 ans d'interruption, reprirent et les paroisses purent rétablir leurs processions sauf